



COMMUNIQUÉ
Paris, le 27/08/2026

«WRONG WAY CHALLENGE» : QUAND LES RÉSEAUX SOCIAUX TRANSFORMENT LA ROUTE EN TERRAIN DE JEU MORTEL

Voici une nouvelle tendance qui nous vient tout droit du réseau social TikTok. Elle consiste à se filmer en roulant volontairement à contresens ! "40 millions d'automobilistes" met en garde contre ce phénomène totalement irresponsable et quasi-suicidaire qui semble se propager à grande vitesse dans le monde entier.

Comment cette pratique s'est-elle développée ?

Une nouvelle tendance particulièrement inquiétante se propage actuellement sur les réseaux sociaux, notamment sur TikTok : le "Wrong Way Challenge". Cette pratique consiste à se filmer en circulant volontairement à contresens sur la voie publique.

Dérivée du "joyriding", phénomène qui consiste à prendre ou voler un véhicule afin de le conduire de manière illégale et dangereuse, c'est en Irlande que nous dénombrons à ce jour le plus de victimes sur les routes.

Les conducteurs délinquants trouvent alors leur minute de gloire en postant leurs "exploits" sur les réseaux sociaux, donnant ainsi la possibilité à ceux qui les visionnent de les "liker" et donc potentiellement, de les reproduire.

Des chiffres qui auraient pu être évités

La dangerosité de cette pratique n'est malheureusement pas théorique.

En août 2026, deux accidents impliquant des véhicules circulant à contresens au Royaume-Uni et en Irlande ont fait douze morts au total.

Ainsi, c'est tout d'abord en Irlande que cinq jeunes ont perdu la vie après que leur véhicule ait circulé à contresens sur une autoroute avant d'entrer en collision avec une autre voiture. Les occupants de cette dernière ont été grièvement blessés.

Quelques jours plus tard, c'est en Angleterre qu'est entré en collision une Volkswagen Passat circulant à contresens sur l'A66 et un véhicule de police. Les cinq occupants de la Passat ainsi que les deux policiers ont dramatiquement perdu la vie.

Bientôt en France ?

Le fait que de nombreux internautes se postent déjà en train de conduire de manière délictuelle en mettant en danger la vie d'autrui (exemple : <https://youtu.be/eriYFqIXvuE?t=586>) nous fait redouter que ce phénomène viral du "wrong way challenge" ne trouve un écho favorable en France.

"Aujourd'hui, nous incitons vivement les pouvoirs publics à s'emparer au plus vite de ce dossier afin de nous prémunir de l'émergence de ce comportement quasi-suicidaire et meurtrier !" alerte Philippe Nozière, Président de l'association "40 millions d'automobilistes"

L'appel de "40 millions d'automobilistes" : Ne participez pas, ne filmez pas, ne partagez pas

"40 Millions d'automobilistes" appelle les automobilistes, et particulièrement les plus jeunes, à ne jamais participer à ce type de défi.

L'association rappelle qu'en France, circuler volontairement en sens interdit n'est pas un simple "jeu" : il s'agit d'une infraction sanctionnée par un retrait de 4 points sur le permis de conduire et d'une potentielle suspension de permis jusqu'à 3 ans (R412-28 du code de la route)

Les peines pourraient être encore plus lourdes si la conduite met délibérément en danger les autres usagers. La mise en danger de la vie d'autrui est passible d'un an de prison et de 15 000 euros d'amende (art 223-1 du code pénal). En cas d'accident mortel, la qualification d'homicide routier s'appliquerait avec jusqu'à 10 ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende.